

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 1

Artikel: Pourquoi l'armée suisse n'était-elle pas prête à la guerre en 1939?
Autor: Altermath, Pierre G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi l'armée suisse n'était-elle pas prête à la guerre en 1939 ?

L'affaire des fonds juifs entraîne une multitude de questions relatives à l'attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Les critiques pleuvent et de nombreux boucs émissaires sont jetés en pâture à la vindicte populaire. Une question échappe curieusement à toutes les réflexions. Pourquoi la Suisse n'était-elle pas prête à la guerre en 1939 ? Le rôle premier d'une armée consiste à assurer la souveraineté et la liberté de manœuvre du gouvernement. Peut-on reprocher au Conseil fédéral de l'époque d'avoir manqué de fermeté, alors que son instrument de défense était insuffisamment préparé à la guerre ? Comment une telle situation fut-elle possible ? Le Conseil fédéral a-t-il fait preuve d'impéritie ? Le contrôle parlementaire comportait-il des lacunes ? Le peuple suisse s'est-il complu dans une insouciance coupable ? Faut-il mettre notre système de milice en cause ? La politique militaire déployée, pendant l'entre-deux-guerres, offre une image réaliste de la multitude de paramètres qui influent sur la préparation de notre armée.

■ Col Pierre G. Altermath

Le débrayage de 1919

La Première Guerre mondiale s'acheva difficilement pour notre pays et son armée. La longue durée des services professionnalisa la milice et engendra des problèmes pédagogiques et psychologiques qui furent mal maîtrisés. A une protection sociale insuffisante vinrent s'ajouter les épidémies de grippe qui coûtèrent la vie à 1805 hommes. La perception fléchissante de la menace, dès 1917, amena troupe et population à s'interroger sur l'opportunité des sacrifices consentis. Quant aux différents engagements de l'armée dans des services d'ordre, s'ils permirent de maintenir le calme, ils divisèrent aussi le pays. Achéons ce tableau par la volte-face

des socialistes qui retirèrent, en 1917, leur appui à la défense nationale.

Les conséquences ne se firent pas attendre. Dès juin 1918, des pressions politiques s'accumulèrent pour imposer des économies dans le domaine militaire. Le Conseil fédéral céda et supprima, pour 1919, les écoles de recrues, les cours de répétition ainsi que le recrutement. De plus, le budget du DMF fut ramené de 54 à 38 millions de francs.

La stagnation des années vingt

Le redémarrage de l'effort militaire tarda et le débat sombra dans la confusion. Le Conseil fédéral parvint toutefois, dès 1920, à réembrayer partiellement l'instruction militaire. En 1925, il tenta d'en revenir à l'application de la loi en rattrapant l'année de recrutement sa-

crifiée après la guerre. Le coût de cette mesure ainsi que ses implications techniques imposèrent une augmentation substantielle du budget ainsi qu'un étalement de l'action sur sept ans. Cependant, un moratoire sur les dépenses militaires, imposé par un parti bourgeois, neutralisa partiellement cette intention.

Le bilan des années vingt s'avère bien maigre. Si le budget évolua de 38 à 89 millions, les réformes se limitèrent principalement à une réorganisation des troupes d'importance secondaire et à l'introduction du fusil-mitrailleur. L'esprit qui régnait dans la troupe était considéré comme satisfaisant ; par contre, l'instruction révélait de profondes lacunes et le commandement fit l'objet de critiques sévères. En dix ans, les conséquences du débrayage de 1919 n'avaient pas pu être effacées. Le con-

seiller fédéral Scheurer se demandait même s'il serait possible de rattraper le retard accumulé.

Le changement de chef au DMF fit découvrir un cadavre dans les placards. Afin d'autoriser une instruction minimale dans l'armée, malgré les limites irréalistes imposées par le Parlement, les réserves de munitions, de matériel ainsi que le fonds de couverture de l'assurance militaire avaient été largement entamés. La découverte de cette affaire déclencha un scandale.

Un réarmement tardif

L'arrivée de M. Minger au DMF, en 1930, coïncida avec le début d'un réarmement progressif. Il convient de préciser que l'évolution des événements en Allemagne facilita son action. Des crédits toujours plus importants furent acceptés, non sans résistance, par les Chambres. Le tournant définitif fut pris avec l'emprunt national de 1936. Les autorités attendaient 235 millions. Ce que l'on a appelé le « plébiscite du porte-monnaie » en rapporta la somme extraordinaire de 335 millions. Dès 1937, le parti socialiste suisse se rallia définitivement à la défense nationale. Puis, en 1938, l'opinion publique sombra dans l'autre extrême. Pétitions, manifestations, déclarations enflammées se succédaient au profit de l'armée. Un parlementaire demanda l'achat immédiat de 1000 avions de combat ! On en arriva même à reprocher

au chef du DMF de ne pas réarmer assez vite. Le 2 septembre 39, finalement, la mobilisation surprit un pays qui n'était pas prêt à la guerre...

Perception de la menace

La désignation de boucs émissaires ne mène nulle part. Elle permet, au plus, d'escamoter les causes réelles du problème, empêchant la

recherche des enseignements. Il s'avère plus enrichissant d'essayer de dégager les paramètres qui influent sur la politique militaire helvétique.

Au début des années vingt, la menace apparaissait inexistante à court terme. De plus, l'euphorie pacifiste, provoquée par les multiples traités de paix entre nations européennes, justifiait un re-





lâchement de l'effort défensif. L'attitude du Conseil fédéral s'inscrit ainsi dans un contexte cohérent. D'ailleurs, si notre service de renseignement avait annoncé, en 1930, qu'un caporal autrichien allait prendre le pouvoir en Allemagne trois ans plus tard et déclencher une guerre mondiale dans la même décennie, il se serait couvert de ridicule.

Le climat changea dès le début des années trente. La crise, puis la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne, transformèrent l'image de la menace à un rythme exponentiel. Cette évolution fut perçue avec une grande perspicacité par la presse quotidienne dès 1933. Il fallut toutefois encore attendre plus de trois ans pour voir la population, dans son ensemble, prendre conscience de la présence d'une menace concrète et immédiate. Cette lenteur à accepter l'évidence repré-

sente un particularisme humain. En refusant de voir les prémisses d'une crise, les hommes pensent l'exorciser. « Ils répugnent farouchement à l'idée d'une fatalité du destin et en viennent à des raisonnements parfaitement absurdes qui les incitent à nier les indices prémonitoires et à vivre comme si chacun d'entre eux, par la grâce d'un mystérieux privilège, pouvait se dérober à la loi universelle¹. » Et puis, alors que l'évolution des événements condamne toute échappatoire, ils font enfin face, prêts à lutter. Mais, encore faut-il en avoir alors les moyens.

Les fluctuations de l'effort défensif

Différents facteurs classiques freinèrent considérablement le réarmement. La crise, dès 1932, et ses conséquences sociales créèrent

une situation de concurrence entre les besoins individuels immédiats et les exigences de la défense face à une menace hypothétique. Deuxièmement, les retards accumulés pendant les années vingt, dans l'acquisition de matériel, dans l'infrastructure et dans l'instruction, se trouvèrent soudain décuplés par une évolution fulgurante de l'art de la guerre. Un temps important s'écoule entre l'acceptation par le Parlement d'un crédit, l'acquisition du matériel et son usage efficace par la troupe. A l'approche d'un conflit, il devient presque impossible d'obtenir à l'étranger du matériel de guerre ou des matières premières indispensables à l'industrie d'armement, en qualité et en quantité suffisantes.

Nous disposions d'un délai d'alerte de six ans, il n'a pas suffi. L'armée de milice permet certaines fluctuations dans l'effort défensif, c'est même l'un de ses avantages. Il faut toutefois prendre garde à ce que ces fléchissements ne dépassent pas un point de non-retour. Ce fut le cas dans les années vingt, nous en connaissons les conséquences.

Le piège du service d'ordre

L'engagement de l'armée dans quatorze services d'ordre entre 1917 et 1919 a permis de maintenir le calme. Il n'en a pas moins donné de la troupe l'image d'un ins-

¹ Buzatti, Dino : *Le régiment part à l'aube*. Paris 1988, p. 19.

trument de classe. Une perception renforcée par les déclarations de parlementaires désireux de transformer l'armée en une garde prétorienne destinée à lutter contre le danger rouge à l'intérieur. Ajoutons à cela le drame de l'intervention de 1932 à Genève, qui confirma toutes les réserves émises contre ce genre de mission. Cet aspect de l'engagement militaire représente un slogan porteur pour les opposants à la défense nationale. Il a également retardé l'adhésion du parti socialiste à l'effort militaire dans les années trente.

Même lorsque des circonstances extrêmes l'exigent, l'engagement d'une armée de milice contre une partie de la population représentée, dans la troupe comme dans le pays, un potentiel de divisions très important. De plus, les expériences négatives, lors de plusieurs services d'ordres, rendent cette notion politiquement très sensible. Il importe, pour les responsables d'aujourd'hui,

d'éviter tout amalgame entre les services d'ordre du passé et les engagements subsidiaires du futur.

Un engagement politique délicat

Les parlementaires de tous bords qui votèrent, dans la précipitation, des crédits militaires en 1938 furent surpris d'apprendre le temps qu'il fallait pour les transposer au niveau de l'action. En fait, un système démocratique comme le nôtre rend le travail des parlementaires en matière de défense nationale très difficile. C'est encore plus vrai dans une époque marquée par une menace peu perceptible ou par une crise économique profonde. Les échéances électorales répétées favorisent la démagogie et l'action immédiate au détriment de la responsabilité et de la construction à long terme. A cela s'ajoutent des votations qui contraignent toujours les responsables politiques à adopter

des positions de principe par rapport à l'armée. Des positions favorables sont courageuses et souvent peu populaires. Dans tous les cas, cette attitude rend la présence d'initiatives politiques nécessaires. Propositions de réformes, interrogations diverses sur l'institution, recherche d'économies, de synergies et de rentabilité sont autant d'instruments permettant de gérer avec réalisme un engagement politique délicat. Ce genre de démarche fonde sa crédibilité sur l'hypothèse qu'il est possible d'assurer, à temps, la montée en puissance de l'armée à l'approche d'un conflit. Un raisonnement plausible, même s'il n'a pas fonctionné en 1939.

La tactique du Conseil fédéral

Le bilan du conseiller fédéral Scheurer, qui dirigea le DMF pendant les années vingt, s'avère assez maigre. Nuançons toutefois ce jugement en considérant les conditions difficiles qu'il dut affronter : une absence de menace, le manque d'appui des parlementaires bourgeois et une période de transition dans l'art militaire qui rendait toute vision difficile.

M. Minger rencontra une situation plus favorable. Le secret de son succès repose toutefois sur trois éléments supplémentaires. Minger prôna la communication. Il chercha le contact avec la base et gagna son soutien. Puis, il parvint à utiliser les chocs émotionnels provo-



qués par les événements européens pour faire accepter, par les Chambres, des crédits toujours plus importants. Finalement, il tenta de coupler la recherche de l'autarcie en matière militaire avec les exigences du redressement économique. Cette tactique fonctionna parfaitement et représente, aujourd'hui encore, un modèle d'action pour tout chef du DMF.

Une opinion publique versatile

La versatilité de l'opinion publique représente l'obstacle essentiel à une politique militaire cohérente et continue. Ces fluctuations apparaissent dans les votations. En 1921, la suppression de la justice militaire fut refusée par 66 % des voix. Il s'agit du meilleur score jamais enregistré par l'armée dans un scrutin national du temps de paix. En 1935, la prolongation de la durée des écoles de recrues de deux à trois mois passa de justesse avec 54 % des suffrages. Fin 1936, plébiscite triomphal comme nous l'avons vu plus haut. Lorsqu'en 1938, il fut question de prolonger la durée des écoles de recrues, il fallut toute l'autorité de Minger et de Guisan pour en limiter la durée à quatre mois. En moins d'une décennie, l'opinion publique avait basculé d'un extrême à l'autre. Seulement, il était trop tard.

Cette versatilité est encore exacerbée dans notre pays par les multiples consultations populaires et la mena-



ce permanente qu'elles représentent pour la continuité de l'effort défensif. S'il est bien évidemment hors de question de contester l'étendue des droits populaires sur le sujet, on peut se demander dans quelle mesure une transparence plus grande en matière de préparation à la guerre pourrait avoir un effet positif.

L'illusion de la levée en masse

Le 2 septembre 1939, des centaines de milliers de citoyens suisses furent mobilisés et envoyés en position. La détermination des autorités et du peuple représentèrent un effet dissuasif réel. Toutefois, cette armée ne disposait ni des moyens techniques, ni des aptitudes nécessaires à un combat victorieux. Un affrontement contre les Allemands se serait soldé par une défaite sanglante et déshonorante, la destruction du pays et probablement la déportation des 40 000 Juifs helvétiques.

Et pourtant, la troupe mobilisa sans problème.

C'est que personne ne s'intéresse vraiment, chez nous, à ce que représente la capacité opérationnelle d'une armée. En l'absence d'une définition officielle, nous abandonnons cette analyse à la libre appréciation de chaque commandant. Comme, en plus, notre culture du commandement associe intimement les notions de contrôle et de qualification, chaque responsable tend naturellement à privilégier les aspects positifs de son action. Il en découle une image largement positive de notre troupe et de son efficacité. Malheureusement, elle ne repose sur aucune base scientifique sérieuse et objective. Par conséquent, nous entretenons et diffusons une image imprécise de l'état de préparation de notre armée.

Enseignements

Dans un message publié à l'occasion du cinquantenaire

Sources

- Rapport du chef de l'état-major général de l'armée sur le service actif 1939-1945.
- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du général sur le service actif de 1939 à 1945, 7.1.1947
- *Armee und öffentliche Meinung in der Zwischenkriegszeit*. Bern, J. Etter, 1972.
- Chevallaz, Georges-André : *Le défi de la neutralité*. Vevey, L'Aire, 1995.
- Ruffieux, Roland : *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Lausanne, Payot, 1974.
- Senn, Hans : *Der schweizerische Generalstab*, Band IV. Basel, 1991.

nouvelle crise, des concessions peu honorables dont nos enfants auraient à rougir un jour ?

Pourquoi notre armée n'a-t-elle jamais été prête à l'engagement au moment opportun ? Si l'affaire des fonds juifs pouvait nous amener à résoudre ce problème, elle aurait contribué d'une manière décisive à notre sécurité future ainsi qu'à la sauvegarde des valeurs que nous défendons.

P. G. A.

de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le conseiller fédéral Villiger estimait qu'il convenait de tirer les enseignements nécessaires afin que rien de semblable ne puisse se reproduire. Il avait raison. L'avons-nous fait ? Sous le couvert d'une menace momentanément peu perceptible, Armée 95 représente une manœuvre de débrayage analogue dans ses conséquences à celle que nous avons connue en 1919. Aujourd'hui comme alors, nous pensons avoir le temps d'inverser la vapeur lorsque les conditions l'exigeront. Or, jamais depuis 1870, nous n'avons réussi cette phase infiniment délicate. Sommes-nous vraiment certains de maîtriser tous les paramètres nécessaires au succès de ce défi ? Sommes-nous vraiment sûrs d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour éviter de contraindre nos autorités à opérer, en cas d'une

